

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Mardi 15 novembre (15h00) au jeudi 15 décembre 2022 (12h00)

Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Varize au lieu-dit « Lorsonville »

Par arrêté du 21 octobre 2022, M^{me} le Préfet d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (31 jours consécutifs) relative au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Varize au lieu-dit « Lorsonville », déposé par la société SAS URBA 127 (75 allée Wilhelm Roentgen – 34961 MONTPELLIER Cedex 2), et préalable à la demande de permis de construire. La commune concernée est : VARIZE. Le projet consiste en la création de 7 812 panneaux solaires (surface projetée au sol de 1,9 ha environ pour une puissance de 3,9 Mwc environ), d'un poste de livraison, deux postes de transformation et un local technique.

Le dossier comprend une demande de permis de construire, une étude d'impact, son résumé non technique, le constat d'absence d'avis de l'Autorité environnementale ainsi que les avis des services consultés dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de permis de construire.

Le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Varize
- en version électronique sur les sites internet suivants : www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public et www.projets-environnement.gouv.fr. (saisir le numéro 10077044 dans la barre de recherche)
- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Varize
- toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :

- consignées directement sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Varize
- adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Varize
- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr
- recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Joël HUC, responsable plateforme logistique ERDF en retraite, aux dates et heures suivantes à la mairie de Varize, siège de l'enquête :

mardi 15 novembre 2022 de 15h00 à 18h00

samedi 3 décembre 2022 de 9h00 à 12h00

jeudi 15 décembre 2022 de 9h00 à 12h00

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public dans le registre présent dans la mairie de Varize. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public. Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Julien PICART, Directeur du développement des centrales au sol, représentant le maître d'ouvrage (URBA 127) à l'adresse électronique suivante : picart.julien@urbasolar.com ou par téléphone : 04 67 64 46 44. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans la mairie de Varize, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. M^{me} le Préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis de construire. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.